

RN171 – Liaison Savenay- Nozay

Déviation de Bouvron

Réunion publique
06 mars 2013

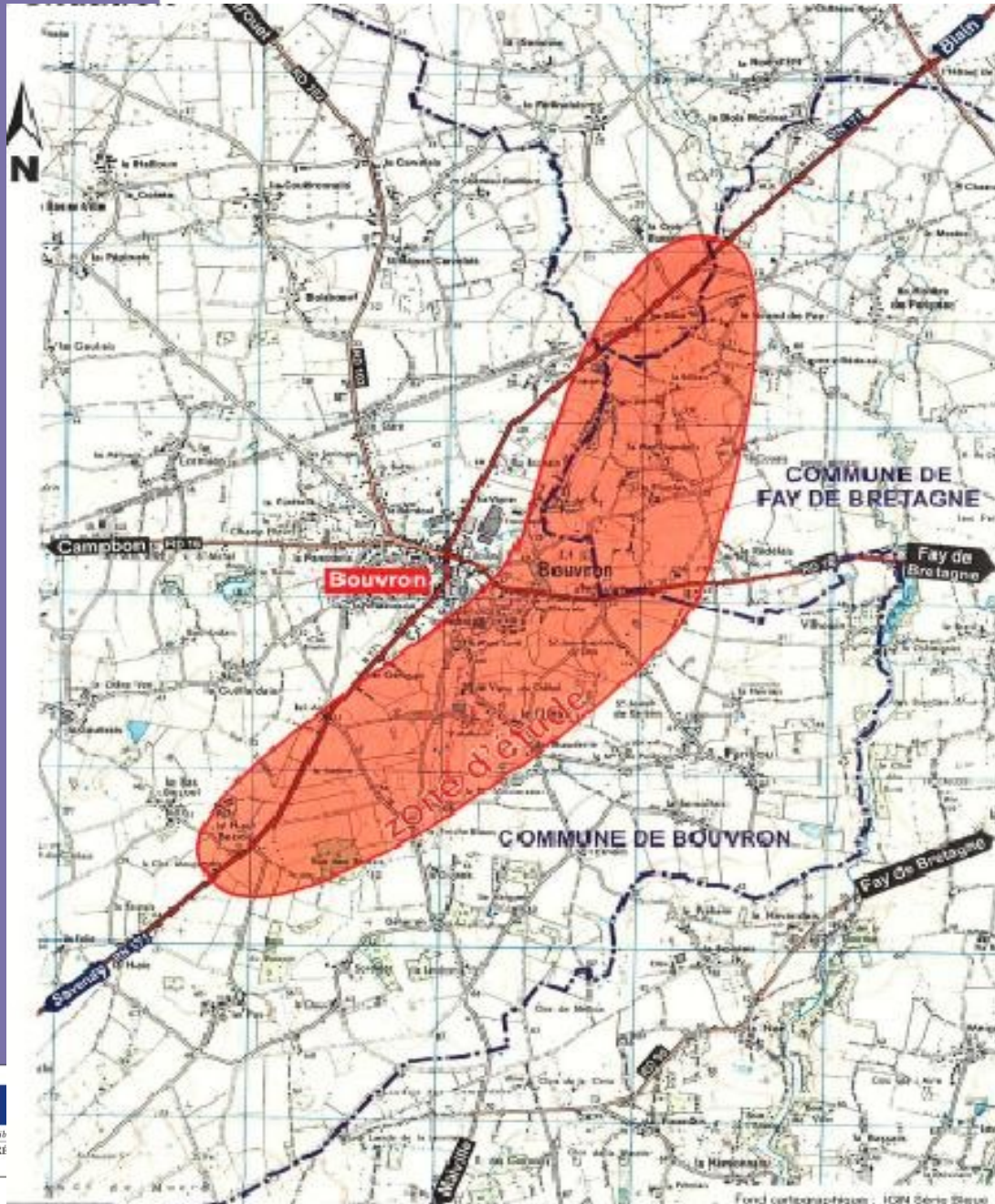


PRÉFET
DE LA RÉGION
PAYS DE LA LOIRE

Déroulement de la réunion

1. Présentation et objectifs de l'opération
2. Calendrier
3. Description du projet
4. Enjeux environnementaux
5. Description des mesures contre le bruit
6. Questions-réponses

1 - Présentation de la déviation de Bouvron



- Tracé neuf sur 4 km en rase campagne à l'Est de l'agglomération ;
- Tracé situé majoritairement sur la commune de Bouvron et intercepte également les communes de Blain et Fay de Bretagne sur sa partie nord.
- Raccordement à 2 sections de la RN171 récemment réaménagées

1 - Présentation de la déviation de Bouvron

Historique des décisions

18 octobre 2001 : Déclaration d'Utilité Publique de l'aménagement de la section Savenay-Nozay (y compris déviation de Bouvron et un créneau de dépassement).

11 décembre 2002 : Après concertation avec la nouvelle municipalité, un nouveau tracé de la déviation de Bouvron est approuvé en conseil municipal, intégrant un créneau de dépassement.

1 - Présentation de la déviation de Bouvron

Historique des décisions

28 octobre 2005 : Approbation de l'Avant-Projet Sommaire Modificatif (APSM) de la déviation de Bouvron.

16 janvier 2007 : arrêté préfectoral modifiant celui du 18/10/2001 et déclarant d'utilité publique les travaux de la déviation de Bouvron, suivant un nouveau tracé avec un créneau de dépassement.

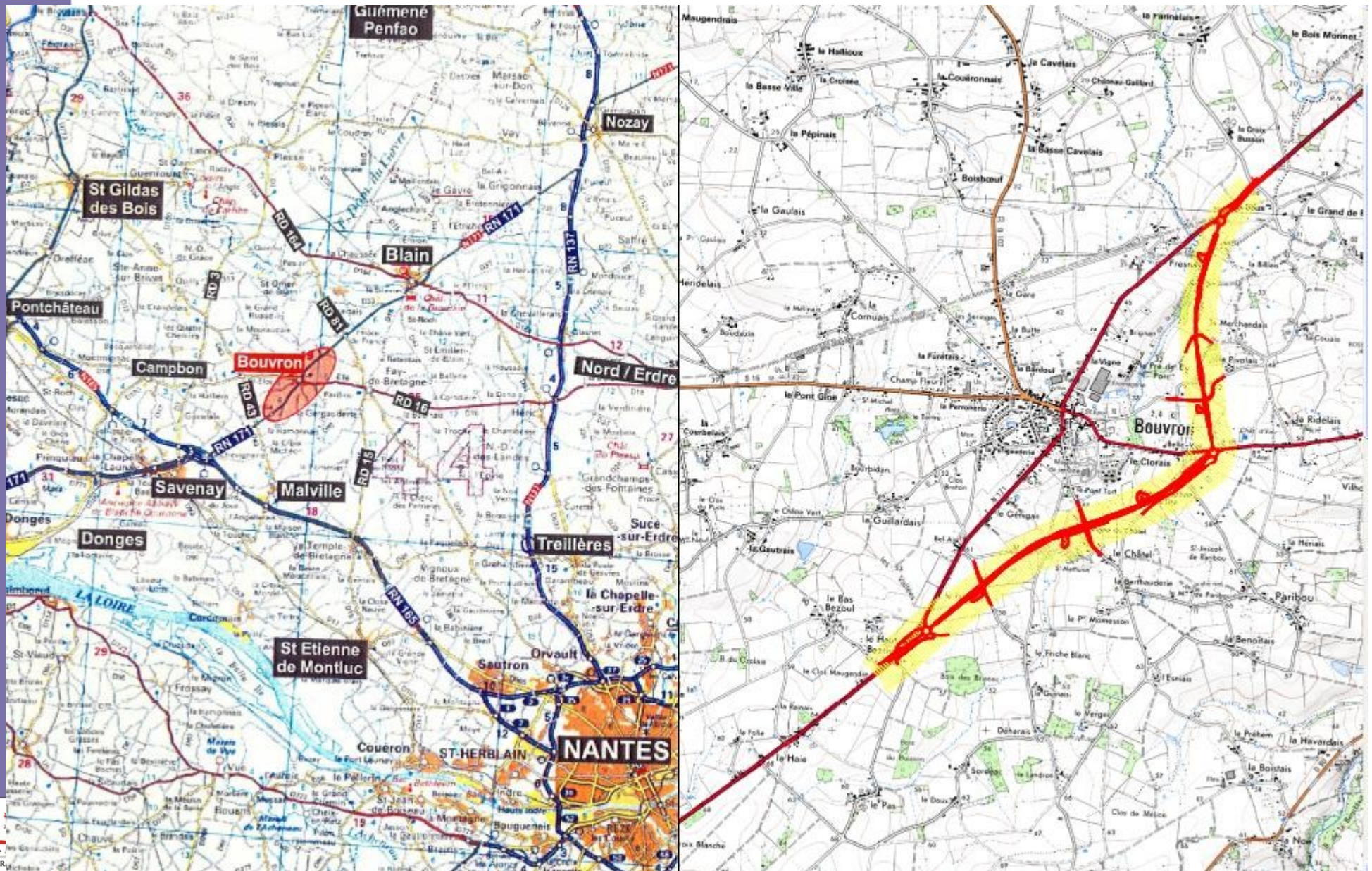
1 - Objectifs de la déviation de Bouvron

- **Améliorer les conditions de confort et de sécurité des usagers** sur cet itinéraire supportant un trafic poids lourds important (de l'ordre de 13%) ;
- **Réduire les nuisances subies par les habitants** du centre de Bouvron ;
- **Améliorer significativement les conditions de sécurité des usagers et des riverains** dans la traversée de l'agglomération

2 - Calendrier

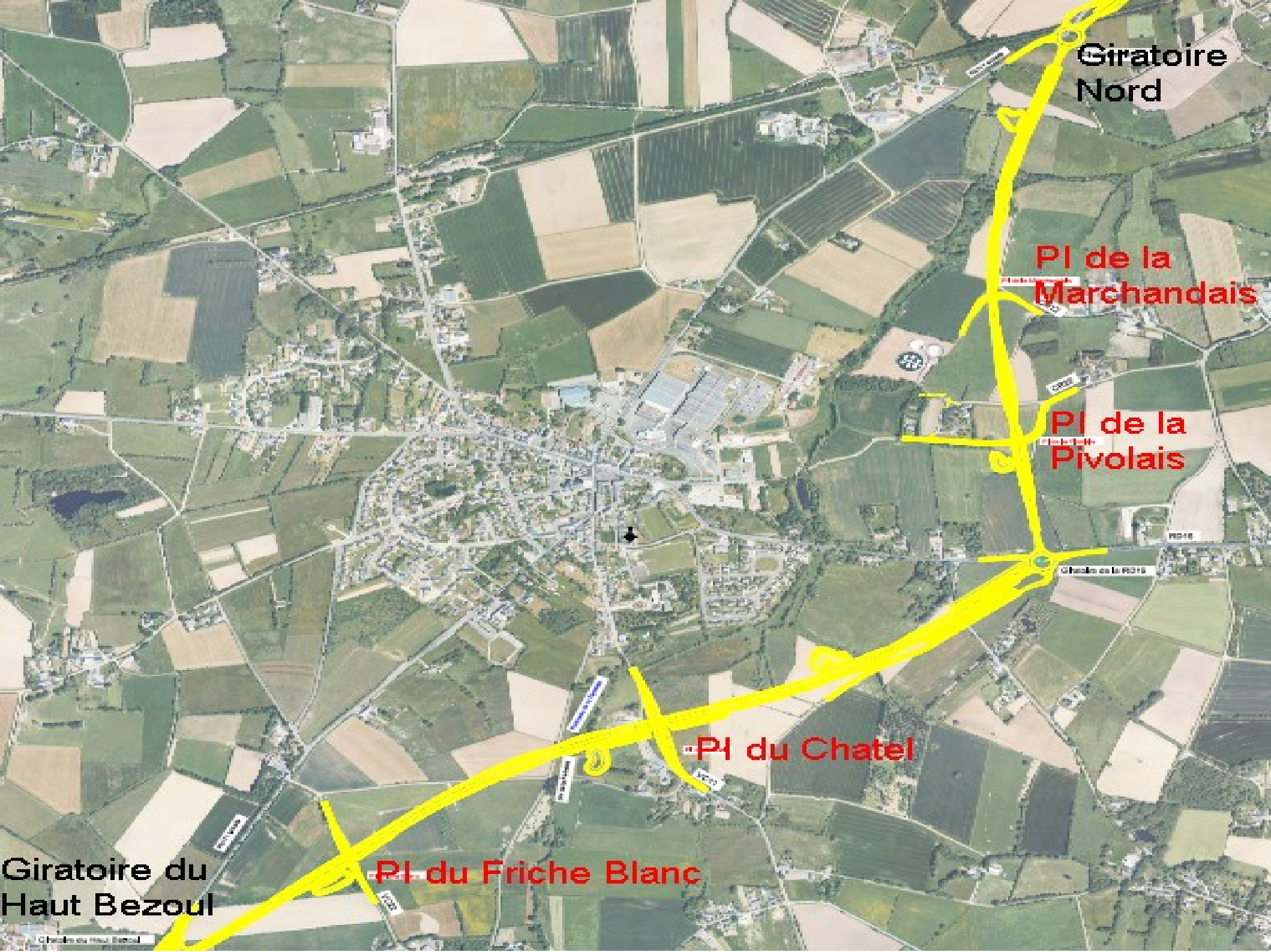
- 2013 :
 - Approbation du projet
 - Réalisation des dossiers réglementaires Loi sur l'Eau (LSE) et espèces protégées
 - Instruction dossier LSE et espèces au 3ème trimestre
 - Enquête publique au 4ème trimestre
- 2014 :
 - Prise des arrêtés d'autorisation (1er semestre)
 - Démarrage travaux d'Ouvrages d'Art (2nd semestre)
- 2015 – 2016 :
 - Travaux OA et terrassements

3 – Description du projet - tracé



3 – Description du projet (PRO)

- **Section à 2x2 voies** au Sud-ouest sur 2 km environ : :
 - créneau dépassement – Vitesse limitée à 110km/h
 - Raccordement giratoire Haut-Bezoul (Sud) et RD 16
- **Section à 2 voies** au Nord sur 2 km environ :
 - Vitesse limitée à 90km/h
 - Raccordement RD 16 et giratoire Nord
- **4 OA de rétablissement à l'étude en phase PRO:**
 - PI du Friche Blanc,
 - PI du Chatel,
 - PI de la Pivolais,
 - PI de la Marchandais
- **1 OA hydraulique** sur le ruisseau de la Farinelais (passage faune)



Giratoire Nord

PI de la Marchandais

PI de la Pivolais

PI du Chatel

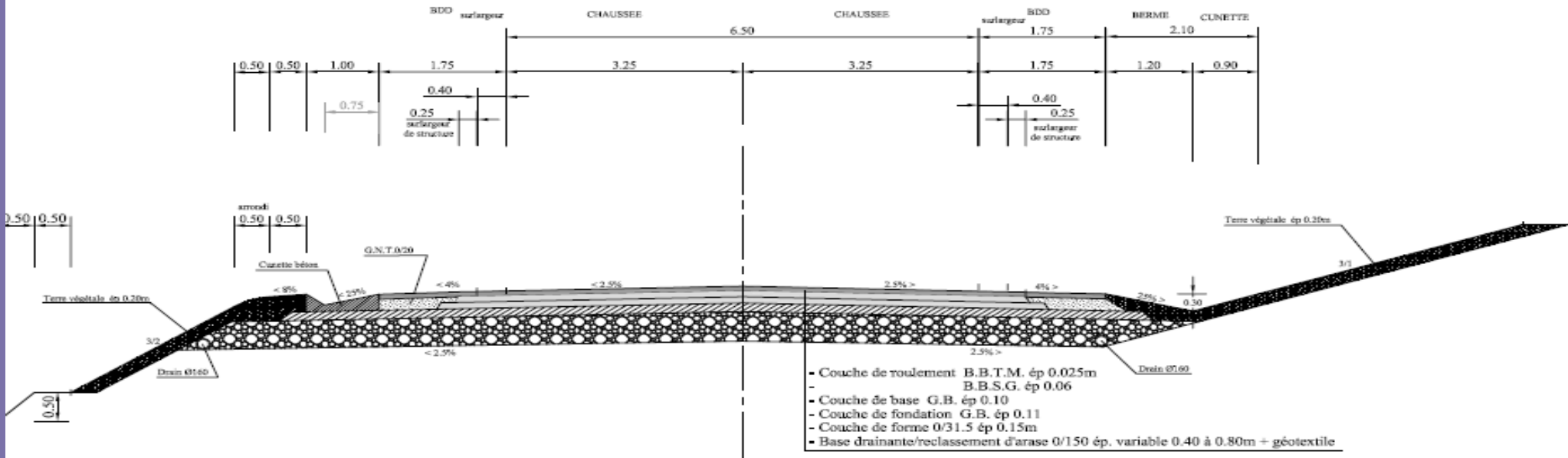
PI du Friche Blanc

Giratoire du Haut Bezoul

3 – Description du projet

DEVIATION DE BOUVRON SECTION A 1 x 2 VOIES entre le Giratoire de la RD16 et le raccordement Nord à la RN171

Echelle 1/50



4 – Enjeux environnementaux - Procédures

- Enjeux hydrologiques :

→ notamment destruction de zones humides

Dossier de demande d'autorisation au titre de la « loi sur l'eau » (articles L214-1 à L214-6 du code de l'environnement)

- Enjeux Faune/Flore

→ destruction d'individus protégés et/ou de leurs habitats

Dossier de demande de dérogation par rapport aux espèces protégées (articles L411-2 et R411-6 à 14 du code de l'environnement)

- Objectif : obtention des arrêtés début 2014

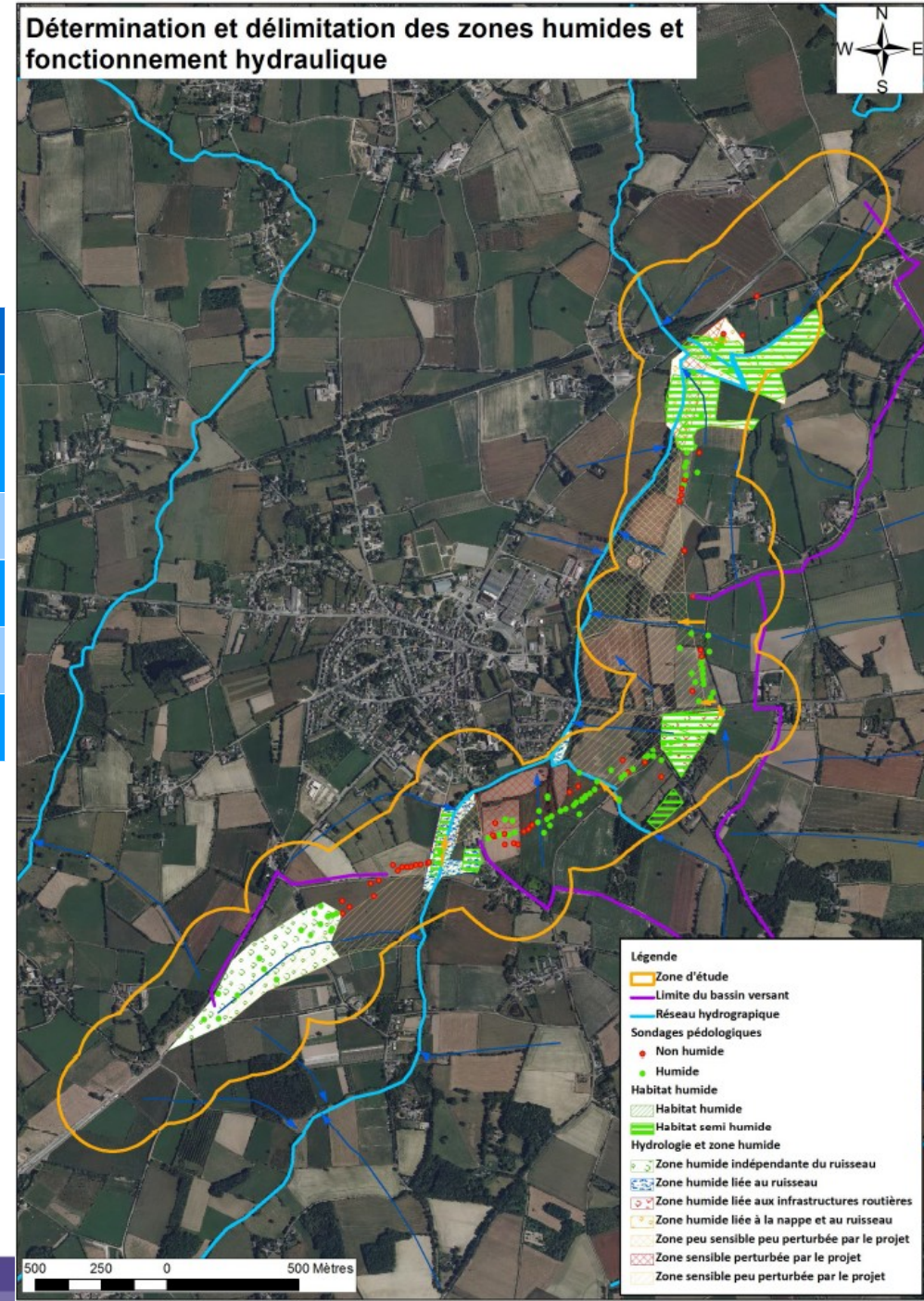
4 – Enjeux environnementaux

- Enjeux hydrologiques

→ 22 ha de ZH impactés

| | Ouvrage | Surface (ha) |
|-------------------|--------------------------------|--------------|
| Impact direct | Section courante et giratoires | 13 |
| Impacts indirects | PI Friche Blanc | 8 |
| | PI Châtel | 1 |
| | PI Pivolais | - |
| | PI Marchandais | - |

→ Fort impact du PI Friche-Blanc



4 – Enjeux environnementaux

- Enjeux hydrologiques

- 22 ha de ZH impactés

- Fonctionnalités principales :

- Soutien d'étiage,
 - Recharge des nappes
 - Régulation des débits de crues
 - Régulation des nutriments
 - Rétention des toxiques

- Les impacts sont à compenser (conformément au SDAGE Loire-Bretagne):

- À fonctionnalité équivalente (solution privilégiée)

OU

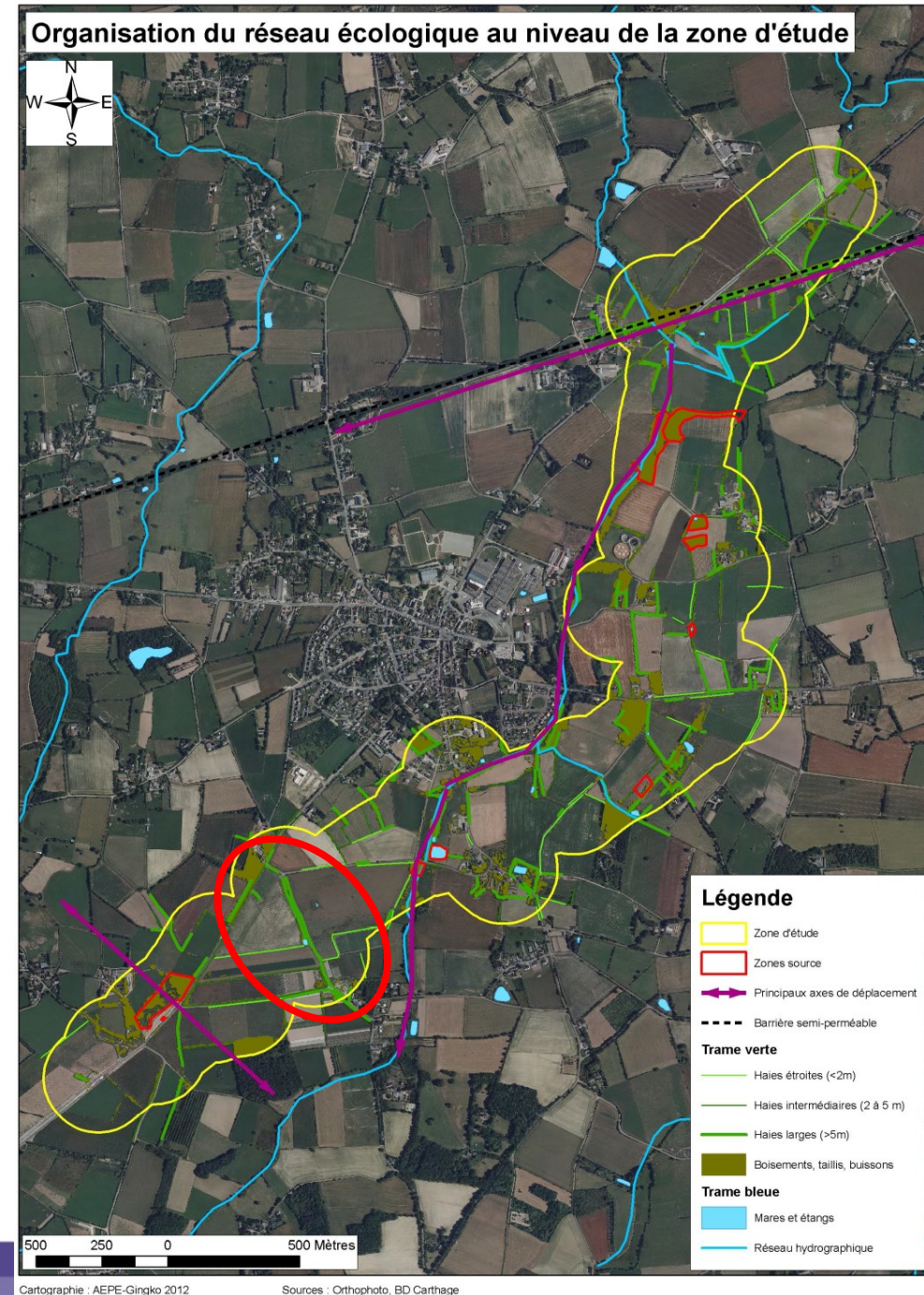
- À 200% (recherche potentielle de **44 ha**)

4 – Enjeux environnementaux

- Enjeux faune/flore

→ réseau de corridors écologiques assez dense

→ 1 haie d'importance écologique et paysagère majeure impactée par le PI Friche Blanc



4 – Enjeux environnementaux

- Nombreuses espèces protégées
 - flore : 1
 - faune : 16
- 6 amphibiens, 4 reptiles, 3 oiseaux, chiroptères
- Impacts sur ces espèces et leurs habitats à compenser
- Besoin compensatoire en cours d'évaluation

